

travailler vivre s'accomplir

POMPIÈRES OU POMPIERS À TEMPS PARTIEL

SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES
(ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE)

LA FONCTION :

Le travail consiste à répondre aux alertes d'incendies et autres appels d'urgence; à effectuer des tâches d'inspection et d'entretien du poste, des appareils et du matériel requis par la fonction ainsi que de participer activement aux exercices d'entraînement et de formation.

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous détenez un diplôme d'études professionnel (DEP) Intervention en sécurité incendie **ou** vous possédez le certificat de Pompier I. Vous résidez à une distance maximale de 9 km par le réseau routier du poste incendie à desservir. Ce poste est situé au 10, rue Samuel-Grathan dans l'arrondissement de Lennoxville. Vous possédez un permis de conduire classe 4A ou vous devez vous engager à l'obtenir dans les 12 mois suivant l'embauche. Une expérience de travail pertinente dans un service d'urgence ou à titre de pompière ou de pompier constitue un atout.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Postes à temps partiel, sur appel (requiert une grande disponibilité à répondre aux appels d'urgence, à participer aux formations requises ainsi qu'aux séances d'entraînement). L'échelle de rémunération se situe entre 16,11\$ et 18,96\$ de l'heure.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **15 février 2013**.

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke s'est dotée d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les personnes handicapées ainsi que les membres des minorités visibles ou ethniques. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.